Quand l'entreprise se mêle de la vie privée

Rubrique : actualités - Date : lundi 27 novembre 2006

Quand l'entreprise se mêle de la vie privée » titre LES ECHOS qui souligne que « parce que la frontière entre vie professionnelle et vie privée est plus ténue, les entreprises gèrent des situations qui ne sont pas vraiment de leur ressort ». Evoquant programmes visant à aider les salariés à mieux s'alimenter, gestion de l'endettement et des problèmes familiaux voire prévention des tentatives de suicide, le journal fait notamment état des campagnes mises en place pour arrêter de fumer et plus particulièrement de celle du petit opérateur téléphonique Futur Télécom qui souhaite « aider ses collaborateurs accros à la cigarette » avec des séances de coaching pendant les heures de travail. Indiquant que ce programme a été suivi par 13 salariés soit les deux tiers des fumeurs, le quotidien considère que cette opération qui est loin d'être anodine pour l'entreprise avec un coût de 350 euros par participant, est « bénéfique en terme d'image ». Un salarié de 37 ans qui a réussi à s'arrêter de fumer après 20 ans de tabagisme dit, « tout sourire », « C'est la première fois que mon entreprise s'intéresse à moi en tant qu'individu et non pas comme salarié ». Le journal qui souligne que les DRH ne sont pas seulement confrontés à quelques cigarettes et kilos en trop, estime que le danger est que l'entreprise, du fait de ses interventions dans de multiples secteurs, soit taxée d'ingérence dans la vie privée du salarié. D'après le journal, pour éviter cela la DRH de l'un des principaux équipementiers réseaux dans le monde a mis en place un numéro vert que les salariés et leur famille peuvent appeler pour être mis en relation avec un psychologue, un juriste, un toxicologue ou tout autre spécialiste, sachant qu'aux Etats-Unis les entreprises ont recours depuis longtemps à ce type de services psychosociaux.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac